

Grange du grand Aulnay



Information sur la grange du grand Aulnay, salle mise en location par la Ville.

Initialement située sur le domaine du Grand Aulnay, en bordure de Seine, la Grange « dîmière » du grand Aulnay était utilisée pour entreposer les gerbes prélevées sur les récoltes locales.

Reconstruit par la municipalité en 1974 à proximité du centre de loisirs, en lisière de la forêt du Chêne à Leu, le bâtiment est disponible à la location pour accueillir des manifestations culturelles et familiales.

Renseignements techniques

Salle à proximité du métro et de lignes de bus. Parking clôturé et privé.

Capacité d'accueil : 220 personnes assises, 250 personnes debout

Superficie : 662m²

Façade rustique, sol en pierre marbré, cheminée, poutres de bois, mezzanine, puits extérieur.

Matériel : 19 tables rondes de 1.60m de diamètre (8 personnes), 10 tables rectangulaires de 1.80m*0.80m (6 personnes), 220 chaises, un bar

Cuisine : plusieurs tables de travail, un double réfrigérateur, plusieurs fours, 3 bacs à friture, plaques de cuissons, plusieurs hottes, un lave-vaisselle, 4 grands éviers

Amplitude horaire maximale : de 8h à 4h30

Type de manifestation conseillée : conférence, congrès, exposition, manifestations ouvertes au public ou privées, banquets...

Photos

Grange du grand Aulnay



Grange du grand Aulnay









Grange du grand Aulnay





Tarifs

- Particuliers - Grand Quevillais
- Journée (8h-19h) : 471€
- Journée + soirée (8h-4h30) : 530€
- Journée supplémentaire (8h-19h) : 314€

- Particuliers - hors commune
- Journée (8h-19h) : 614€
- Journée + soirée (8h-4h30) : 690€
- Journée supplémentaire (8h-19h) : 409€

- Associations - Grand Quevillaises
- Journée (8h-19h) : 552€
- Journée + soirée (8h-4h30) : 599€
- Journée supplémentaire (8h-19h) : 344€

- Associations - hors commune
- Journée (8h-19h) : 717€
- Journée + soirée (8h-4h30) : 777€
- Journée supplémentaire (8h-19h) : 447€

- Entreprises et autres institutions
- Journée (8h-19h) : 1009€

- Journée + soirée (8h-4h30) : 1067€

- Forfaits
- Forfait ménage : 136€
- Forfait intervention de la Ville : 50€

Une gratuité par an est accordée aux associations quevillaises dont le siège social est basé sur la commune et qui exercent une activité sur la commune ainsi qu'aux établissements scolaires et groupements d'établissements publics locaux d'enseignement de la ville.

La tranche « Associations » inclue les associations, les comités d'entreprise locale, les partis politiques, les syndicats, les établissements scolaires et les organismes de formation situés sur la commune.

La tranche « Associations hors commune » inclue les associations, les partis politiques, les syndicats, les établissements scolaires et les organismes de formation situés hors commune. La tranche « Entreprises et autres institutions » comprend les entreprises locales ou extérieures, les comités d'entreprise extérieure, les syndicats de copropriété, les assurances et les mutuelles.

Demander une pré-réservation

La pré-réservation des salles municipales se fait sur l'[Espace citoyen](#). Une fois envoyé, le service locations de salles vous recontactera.

Pour faire une demande de pré-réservation de la salle, [un formulaire est disponible](#).

Les autres salles à louer :

- [Groupe post-scolaire](#)
- [Bains-douches](#)

contact

Service location de salle

Coordonnées :

- 02 35 68 91 61
- Hôtel de Ville, Esplanade Tony-Larue 76120 Grand Quevilly

contact

Grange du grand Aulnay

Coordonnées :

- Avenue Georges Braques, 76120 Grand Quevilly